

# Utilisation et attractivité des TPG dans le périmètre de Genève Sud

## Résumé de l'étude

Manuel BARRANCO, Patrick BOILLAT, Sonia LAVADINHO, Sylvie MOUQUIN  
sous la direction de Giuseppe PINI

septembre 2003



Les Transports Publics Genevois (TPG) ont mandaté l'Observatoire Universitaire de la Mobilité (OUM) de l'Université de Genève afin de réaliser une étude sur l'utilisation actuelle et l'attractivité des TPG à l'intérieur du périmètre de Genève Sud. Trois objectifs principaux ont été assignés à cette étude : analyser l'utilisation des TPG dans le périmètre de Genève Sud ; évaluer l'attractivité des TPG pour les habitants de Genève Sud et évaluer les potentialités d'un service Proxibus dans ce périmètre. Une enquête téléphonique a été réalisée auprès de 836 habitants des dix secteurs qui composent ce périmètre : Carouge Centre et Sud, Grand-Lancy Nord et Sud, Plan-les-Ouates Nord et Sud, Veyrier Est et Ouest, Troinex et Bardonnex. Ce document présente les résultats de l'enquête en tentant de répondre aux trois objectifs fixés.

## Utilisation des TPG

### Choix modal, motifs de déplacement et destinations

La voiture est le moyen de transport globalement prédominant pour ce périmètre, surtout pour les motifs loisirs (61.7%), travail (48.9%) et achats « plaisir » (40.7%). Elle reste très utilisée quelle que soit la destination et joue un rôle prépondérant pour desservir les destinations périphériques et se rendre dans les centres commerciaux à l'extérieur du centre-ville.

Les TPG sont surtout utilisés pour les motifs formation des adolescents et adultes (61.3%) et achats « plaisir » (41.2%). Le motif loisirs est celui qui draine le moins d'usagers des TPG (18.2%).

La marche est le moyen de transport privilégié par les enfants pour se rendre à l'école (56.9%).

Le mode mixte voiture-TPG est surtout utilisé pour des achats « plaisir » (5.9%) essentiellement par des femmes. Cette stratégie permet de combiner un accès rapide en voiture (parking à proximité immédiate du périmètre d'achats) avec des déplacements en TPG à l'intérieur du périmètre d'achats.

Au sein de zones denses et/ou relativement proches de la ville qui bénéficient de bonnes dessertes TPG avec des lignes urbaines à fréquences élevées, la part modale des TPG est assez forte, dépassant les 20% et atteignant même plus de 50% pour les achats « plaisir », car ces derniers ont lieu pour la plupart au centre-ville.

Les utilisateurs habituels des TPG sont très fidèles à ce moyen de transport et l'utilisent très régulièrement, surtout pour les motifs formation, travail et achats « plaisir », alors que le rôle d'appoint des TPG auprès des non-utilisateurs reste marginal, à l'exception des utilisateurs des deux-roues. Le motif loisirs est celui pour lequel ce rôle d'appoint est le plus faible, quel que soit le moyen de transport habituellement utilisé.

Le périmètre lui-même et le secteur Cité Rive Gauche représentent à eux seuls les trois quarts des destinations pour les motifs travail, formation et achats « plaisir ». Pour le motif loisirs, ces deux pôles récoltent un peu plus de la moitié des destinations.

Le centre-ville constitue le principal pôle d'attraction à l'extérieur du périmètre. Les interrogés s'y déplacent surtout pour les motifs achats « plaisir » (57.5%) et travail (37.5%).

A l'intérieur du périmètre, Carouge, Grand-Lancy et Plan-les-Ouates constituent les principaux pôles d'attraction, tous motifs confondus.

Bardonnex et Troinex sont des communes très peu autonomes, qui ne constituent pas des pôles d'attraction, quel que soit le motif analysé, et nécessitent par conséquent des déplacements à l'extérieur pour réaliser des activités.

Si le périmètre accueille surtout des personnes pour le motif formation, les motifs travail, loisirs et achats « plaisir » génèrent tout de même chacun un quart des déplacements en son sein.

Les déplacements vers le nord représentent une part non-négligeable de tous les déplacements, notamment en direction de l'agglomération Nord pour les motifs travail (7%) et formation (5.1%), du secteur Meyrin-Aéroport pour les motifs travail (6.6%) et loisirs (5.2%) et de Balexert pour le motif achats (7.7%). Les agglomérations Sud et Est sont surtout mentionnées comme destinations pour les motifs formation et travail. La France arrive en troisième position pour le motif loisirs (9.4%) et est également une destination mentionnée pour les achats « plaisir », l'école ainsi que les lieux de formation des adolescents et adultes.

## **Facteurs influençant l'utilisation des TPG**

### **Sexe**

Tous motifs confondus, les hommes utilisent moins les TPG que les femmes, alors qu'ils utilisent plus la voiture et beaucoup plus les deux-roues, motorisés ou non.

### **Age**

Les jeunes et les retraités sont les principaux utilisateurs des TPG pour les motifs achats « plaisir » (60%) et loisirs (respectivement 40% et 30%). L'utilisation des TPG est la plus faible entre 35 et 44 ans : elle tombe à 8% pour le motif loisirs et 7.1% pour le motif travail.

### **Activité professionnelle**

Les non-actifs utilisent presque deux fois plus les TPG pour le motif achats « plaisir » et plus de trois fois plus pour le motif loisirs. Si un actif sur trois utilise les TPG pour le motif achats « plaisir », ils ne sont plus qu'un sur cinq à recourir aux TPG pour le motif travail et seulement un sur dix pour le motif loisirs.

### **Disponibilité d'un véhicule**

Les personnes disposant d'un véhicule motorisé ont beaucoup moins recours aux TPG que les personnes captives, tous motifs confondus. Plus de trois quarts des personnes captives utilisent les TPG pour les motifs travail, formation et achats « plaisir », seulement deux tiers y a recours pour le motif loisirs.

### **Revenu**

Seuls les ménages à très faible revenu, dont un tiers ne dispose pas de véhicule, ont fortement recours aux TPG pour leurs déplacements. Au-delà du seuil de 4'000 CHF les taux d'utilisation des TPG ne varient pas en fonction du revenu, alors que le taux de possession d'un véhicule est très élevé (98%).

### **Présence d'enfants dans le ménage**

Les familles avec enfants utilisent essentiellement la voiture (71.3%) et très peu les TPG (13.8%), alors que les ménages sans enfants utilisent moins la voiture (57.7%) et un peu plus les TPG (20.1%).

## Attractivité des TPG

### Evaluation de la qualité de l'offre TPG

Toutes zones confondues, l'offre TPG obtient des notes presque toujours insuffisantes pour les motifs travail et loisirs, alors que pour les motifs achats « plaisir » et formation ces notes sont supérieures à la moyenne, à part pour Troinex et Bardonnex. Ces deux communes considèrent l'offre TPG insuffisante pour tous les motifs.

Carouge Centre et Grand-Lancy Nord haussent la moyenne du périmètre. Les jugements sur l'offre TPG dans ces deux secteurs relativement bien desservis sont très différents de ceux des autres huit secteurs qui se trouvent au sud de la route de Saint-Julien et forment le périmètre de Genève-Sud proprement dit. Si les résultats pour ces deux secteurs étaient exclus de l'analyse, l'appréciation des TPG serait fortement revue à la baisse, car dans leur majorité les huit autres zones attribuent plutôt des notes insuffisantes au service TPG.

Même au sein des communes plutôt denses où la desserte TPG est considérée comme bonne, il existe des secteurs plus éloignés des axes où circulent les transports publics, comme Plan-les-Ouates Sud ou Veyrier Ouest, et dans une moindre mesure Carouge Sud et Grand-Lancy Sud, où l'offre TPG est considérée insuffisante, surtout pour les motifs travail et loisirs.

La destination Cité Rive Gauche obtient systématiquement les meilleures notes, quel que soit le motif de déplacement. Les destinations au sein du périmètre obtiennent, en revanche, des notes assez moyennes, voire plutôt insuffisantes pour les motifs achats « plaisir » et loisirs. La desserte vers l'agglomération Nord, le secteur Meyrin-Aéroport et Balexert obtiennent des notes insuffisantes. C'est également le cas pour la France, à l'exception de la desserte de Saint-Julien, tout juste dans la moyenne.

Globalement, les automobilistes et les adeptes des deux-roues motorisés évaluent plus sévèrement l'offre TPG que les usagers des TPG et des modes mixtes. Ces résultats sont cependant quelque peu à nuancer selon les motifs de déplacement.

Les interrogés ayant des enfants jugent plus sévèrement l'offre TPG que les interrogés sans enfants. En effet 21% des premiers attribuent des notes très négatives, contre 14% des seconds, et à l'autre bout de l'échelle les premiers ne sont que 20% à attribuer des notes assez ou très positives, contre 35% des seconds.

### Motifs de non-utilisation des TPG

Parmi les principaux motifs de non-utilisation des TPG se trouvent des faiblesses intrinsèques, comme la lenteur, la fréquence trop faible ou l'usage trop compliqué demandant trop de changements. Les raisons de non-utilisation peuvent diverger assez fortement en fonction des motifs de déplacement. La proximité du lieu de domicile joue ainsi un rôle majeur chez les enfants de moins de 15 ans dans le fait de renoncer aux TPG pour se rendre à l'école (71.8%), alors que la préférence pour le vélo est la plus citée chez les adolescents pour le motif formation (23.9%).

## Renforcements souhaités de l'offre TPG

La demande de renforcement de la desserte est la plus forte pour des destinations situées à l'intérieur du périmètre, en particulier Veyrier, Plan-les-Ouates, Carouge, Troinex et Bardonnex. Ces deux dernières communes manifestent le plus fort désir de renforcer la desserte vers les destinations au sein même de leur territoire, mais aussi vers les autres communes du périmètre. Les habitants de Veyrier Ouest et Plan-les-Ouates Sud privilégient également un renforcement de l'offre vers des destinations au sein de leur propre commune, alors que par ailleurs la moitié des habitants de ces deux communes souhaite un renforcement de l'offre à l'intérieur du périmètre.

A l'extérieur du périmètre et mis à part le centre-ville, la demande de renforcement de l'offre concerne surtout les zones Est et Nord de l'agglomération. Parmi les 20% de cas classés dans la catégorie « autres », une forte proportion mentionne la périphérie ou la campagne en général, renforçant l'idée qu'il existe un besoin de desserte couvrant ces zones en couronne.

Les interrogés les plus favorables au renforcement de la desserte du périmètre sont des adultes actifs disposant d'une voiture (environ 60%).

## Utilité et potentialité du service Proxibus

Afin d'évaluer les potentialités du service Proxibus, certaines questions supplémentaires ont été posées à 432 personnes parmi les 836 composant l'échantillon initial. Les personnes interrogées habitent les zones qui correspondent au périmètre prévu pour la mise en service de cette offre : Bardonnex, Troinex, Plan-les-Ouates Nord et Plan-les-Ouates Sud. Ce chiffre inclut 29 habitants de Grand-Lancy Sud, qui se trouve dans la continuité géographique de ce périmètre restreint.

Le service Proxibus rencontre une demande relativement forte, puisqu'il est jugé utile pour au moins un motif de déplacement par 45.8% des interrogés des zones concernées. Les deux motifs les plus cités sont les loisirs (31.8%) et le travail (12%), qui sont, pour rappel, les motifs les plus mal notés lors de l'évaluation de l'offre TPG actuelle, ainsi que les motifs pour lesquels les TPG sont les moins utilisés. A l'inverse le motif achats « plaisir », pour lequel la desserte TPG actuelle est très utilisée et très bien notée, ne récolte pour le Proxibus que 8.5% d'avis favorables.

Les habitants de Troinex (55.3%) et de Bardonnex (59%), les zones actuellement les moins bien desservies par les TPG, sont beaucoup plus nombreux que ceux des autres zones à juger la mise en place d'un tel service utile. A l'inverse, Plan-les-Ouates Nord, zone très bien desservie, est celle dont les habitants sont les moins nombreux à considérer un tel service utile (39%).

Le proxibus est demandé surtout par des jeunes et des adultes actifs. De moitié, la demande décline à un tiers à partir de 55 ans.

Les potentiels détenteurs d'un abonnement Azur (45.1%) ou Orange (49%) sont bien plus nombreux que les potentiels détenteurs d'un abonnement Vermeil (35.2%) à estimer ce service utile, surtout pour les déplacements liés aux loisirs. Le motif travail n'est cité que par les potentiels détenteurs d'un abonnement Orange (13.8%). Le motif achats, qu'il s'agisse d'achats alimentaires ou « plaisir », ne concerne qu'à peine un dixième des interrogés. Les potentiels détenteurs d'un abonnement Vermeil utiliseraient ce service surtout pour les achats alimentaires (10.9%), alors que les potentiels détenteurs d'un abonnement Orange (8.9%) y auraient recours surtout pour des achats « plaisir ».

Les parents dont les enfants sont utilisateurs des TPG sont deux fois moins nombreux que les autres à considérer ce service supplémentaire comme inutile.

Plus des trois quarts des interrogés ne considèrent pas la nécessité de réservation au moins une heure à l'avance comme contraignante.

Un interrogé sur deux est prêt à payer une surtaxe maximale inférieure à 3 francs, un sur trois est prêt à payer une surtaxe supérieure à 3 francs et un sur six est prêt à mettre 5 francs. Quasiment plus personne ne cite des montants supérieurs à six francs. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à se prononcer pour une taxe plus faible. Il n'y a pas de différence majeure en fonction de la zone d'habitat.

Parmi les personnes trouvant le service Proxibus utile, le nombre de jeunes potentiellement bénéficiaires d'un abonnement Azur qui seraient prêts à payer une surtaxe reste stable (15%) quel que soit le prix, alors que chez les adultes potentiellement bénéficiaires d'un abonnement Orange et les retraités potentiellement bénéficiaires d'un abonnement Vermeil le nombre de personnes favorables au paiement d'une surtaxe diminue à mesure que le prix augmente, pour se stabiliser également à un sur six interrogés au-delà de 5 francs.